



► OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le master 1 Droit privé fondamental vise à assurer aux étudiants une **spécialisation dans le domaine du droit privé**.

Cette formation s'adresse à des **étudiants intéressés par le droit patrimonial de la famille, le droit pénal, le droit judiciaire privé, le droit international privé comme par le droit civil des activités économiques** et notamment à tous ceux souhaitant développer leur compétences professionnelles dans ces secteurs ou à destination de ces secteurs.

► ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

› **Enseignement** : semestre 1, d'octobre à janvier ; semestre 2, de février à juin.

› **Périodes d'examens** : 1^{ères} sessions, fin janvier et début juin ; 2^{ème} session, début septembre.

► PROGRAMME DE LA FORMATION

Master 1

Semestre 1

UE 1 - Droit des contrats civils et commerciaux (32h)

UE 2 - Droit des régimes matrimoniaux (32h)

UE 3 - Droit pénal des personnes (32h)

UE 4 - Droit international privé (32h)

UE 5 - Droit processuel (24h)

UE 6 - Droit du paiement et du crédit (24h)

Semestre 2

UE 1 - Droit des successions et des libéralités (32h)

UE 2 - Droit des sûretés (32h)

UE 3 - Droit international privé approfondi (24h)

UE 4 - Droit des entreprises en difficulté (24h)

UE 5 - Droit de la CEDH (24h)

UE 6 - Droit du travail - relations individuelles (24h)

À noter : l'étudiant pourra réaliser des devoirs maison qui seront corrigés et notés. La note obtenue lors de l'examen terminal pourra alors être majorée, de 0,5 à 3 points, en fonction de la qualité des devoirs rendus.

► CONDITIONS D'ACCÈS

- › Le candidat doit être **titulaire d'une licence en droit** (ou équivalent).
- › **L'accès est sélectif ; la sélection se fait au regard du parcours du candidat, dans la limite de la capacité d'accueil** (la capacité d'accueil sera publiée en temps utile sur le site internet de la Faculté).
- › Il faut **justifier appartenir notamment à l'une des catégories suivantes** : personnes engagées dans la vie active (domaines privé et public) ; personnes chargées de famille ; étudiants engagés dans plusieurs cursus ; personnes résidant hors région grenobloise ou résidant à l'étranger ; personnes empêchées pour des raisons de santé ; sportifs et artistes de haut niveau.

► POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

La première année de master en droit s'obtient par la **validation de deux semestres** d'enseignement avec la possibilité de compenser entre eux les semestres 1 et 2.

L'objectif du master 1 Droit privé fondamental en enseignement à distance est de permettre, soit de **s'insérer directement dans la vie professionnelle** ou d'**opérer une reconversion professionnelle**, soit de **postuler en master 2** afin d'approfondir la spécialisation en droit privé.

À noter : **aucun droit au redoublement ne peut être accordé ; aucun droit à la poursuite d'études en master 2.**

► CHIFFRES CLÉS

12 matières sur 2 semestres

336 heures de cours

► COMPÉTENCES VISÉES

La vocation du master 1 Droit privé fondamental est de **former des juristes privatistes opérationnels dans différents secteurs relevant du privé**.

Dans la continuité des pédagogies mises en place en licence, les enseignements et travaux proposés permettront également aux étudiants de **perfectionner leur raisonnement juridique et de développer leur capacité d'analyse**.

CONTACTS

Responsable pédagogique :

Mme Claire-Anne MICHEL, Maître de conférences en droit privé

Scolarité du master :

droit-ead@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 32 35 (ou 36)

+ D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site :
droit.univ-grenoble-alpes.fr